



## Bulletin d'adhésion au collège des Réanimateurs Extra-Universitaire Français (CREUF)

**Proposition à l'ensemble des services de Réanimation non Universitaire d'une adhésion par service.**

Cette modalité d'adhésion est beaucoup plus simple à gérer qu'une adhésion individuelle. Le but de cette démarche est la création d'un réseau de services de Réanimation non-universitaires à l'échelle nationale, réseau qui permettra d'améliorer la communication entre les services, de diffuser des informations soit professionnelles (enquêtes, recherche de collaborateurs), soit scientifiques (travaux scientifiques multicentriques). En d'autres termes, faire sortir les services de Réanimation de leur isolement et de leur difficultés, non négligeables pour un certain nombre. **Le montant de l'adhésion annuelle a été fixé à 100 euros** par service. Les médecins et soignants d'un service adhérent au CREUF bénéficieront d'une réduction pour l'inscription au congrès annuel du CREUF (15.00 euros pour les médecins, 10.00 euros pour les soignants), formule permettant de « récupérer » une partie des frais d'adhésion.

Jean-Noel DRAULT, Président du CREUF

- Intitulé et adresse du Service :
  
  - NOM et Prénom du responsable de Service :
  - E Mail du responsable de Service :
  - Téléphone du responsable de Service :
  - Téléphone du secrétariat :
  - Informations complémentaires :
- 1) Avez vous l'intention d'inscrire des médecins et/ou des soignants au prochain congrès du CREUF qui aura lieu les 13 et 14 Octobre prochains à St Malo
  - 2) Acceptez vous d'être contacté pour participer à des études et/ou des enquêtes initiés par le CREUF

Merci d'adresser le règlement de la cotisation annuelle, soit la somme de 100.00 euros, par chèque à l'ordre du CREUF, à :

Dr Jean-Noël DRAULT  
Service de Réanimation Adultes  
Centre Hospitalier  
64046 PAU Cedex  
Tel : 05 59 92 48 75  
Mail : [jean-noel.drault@ch-pau.fr](mailto:jean-noel.drault@ch-pau.fr)